

## **EN BREF**

### **ÉCHIROLLES**

#### **Des précisions à la suite du conseil municipal**

■ À la suite du compte-rendu sur le conseil municipal de mardi dernier (paru dans notre édition du 29 avril), la municipalité nous prie de préciser que « contrairement à ce qui est écrit, la question orale de Magali Vicente (Échirolles autrement) sur la fermeture en hiver du bassin extérieur du stade nautique n'a pas été volontairement renvoyée en fin de séance ». C'est en effet le règlement intérieur du conseil qui définit ces modalités de fonctionnement et, en l'occurrence, place ces questions orales à la fin de l'ordre du jour. « En l'espèce, lors de la délibération consacrée aux conventions financières avec le Nautic-club et le water-polo confirmant les subventions pour la saison 2010/2011 (46 344 € pour le NCM plus 201 216 € d'aide indirecte ; 28 203 € pour le water-polo plus 44 809 € d'aide indirecte), le maire, Renzo Sulli, a proposé que la question du stade nautique soit évoquée à cette occasion, ce à quoi l'élue Magali Vicente n'a pas voulu donner suite. Dès lors, la question orale a été traitée au moment où elle devait l'être sans nulle volonté de jouer la montre ! » Dont acte.

Sur le « supposé refus du maire de mettre en place un groupe de travail, l'article donne le sentiment d'une absence totale de débat et d'une proposition évacuée d'un revers de main. Le maire a rappelé qu'une nouvelle réunion était bien prévue avec les clubs le 10 mai, pour apporter des réponses concernant le volet réhabilitation énergétique du stade nautique, la prise en compte de cette préoccupation environnementale, les questions liées au planning. C'est bien dans le cadre des réunions régulières organisées avec l'adjointe Elisabeth Legrand que ces questions ont vocation à être traitées ».

#### **Pharmacie de garde**

■ Aujourd'hui et demain : pharmacie Despris et